

Zeitschrift:	Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero
Herausgeber:	Schweizerische Heraldische Gesellschaft
Band:	48 (1934)
Heft:	3
Artikel:	Lettres de noblesse et lettres d'armoiries concédées à des Vaudois [suite]
Autor:	Dubois, Fréd.-Th.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-744753

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

teien. Diese dauerte unter der alten aristokratischen Verfassung bis zur Promulgation der helvetischen Republik am 12. April 1798. Dann kam 1814 nochmals die Restauration mit den alten Staatseinrichtungen und Behörden bis zur Verfassungsänderung von 1831, welche die vollständige Volkssouveränität proklamierte, das solothurnische Staatsgebiet in 5 Oberämter einteilte und die Loskäuflichkeit der mittelalterlichen Zehnten und Bodenzinse bestimmte, womit der Grund für die heutigen politischen und sozialen Verhältnisse des Kantons gelegt war.

Lettres de noblesse et lettres d'armoiries concédées à des Vaudois

par FRÉD.-TH. DUBOIS.

(Suite)

Vulliamoz. 1845. Ferdinand Ier, empereur d'Autriche, accorde le titre de baron à Alphonse Vulliamoz le 21 novembre 1845.

La famille Vulliamoz, originaire de Saint-Saphorin, s'est établie à Lausanne et a acquis la bourgeoisie de cette ville en 1553. Elle a donné un certain nombre de membres aux conseils de Lausanne, mais n'a pas joué un rôle important.

Dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, Jean Isaac Vulliamoz entra comme officier au service de France où il fit une brillante carrière et fut décoré de l'Ordre du Mérite. Sa sœur Françoise-Henriette avait été admise comme chanoinesse honoraire du Chapitre royal «zum Heiligen Grabe» par ordre de cabinet du roi de Prusse Frédéric-Guillaume II du 5 décembre 1789.

Jean-Isaac avait épousé en 1773 Françoise-Louise, fille de Barthélémy-Daniel Burnand, seigneur de Sépey, femme de lettres connue par ses romans historiques.

La famille Vulliamoz se nommait tantôt Vulliamoz alias Du Pont, tantôt Du Pont alias Vulliamoz et ses armes étaient: *d'azur à la fleur de lys d'or accompagnée en chef de deux étoiles et en pointe d'un croissant, tous deux second* (fig. 99). Dans la seconde moitié du XVIII^e siècle des généalogistes cherchèrent à rattacher la famille Vulliamoz aux sires de Pont-en-Ogoz.

Après la mort de son mari, Françoise-Louise Vulliamoz désirant se retirer auprès d'une de ses amies en Autriche, alla s'établir à Vienne avec son fils Alphonse, né en 1787. Se basant sur les données éronnées des généalogistes, elle fit valoir l'ancienneté et la noblesse de sa famille afin d'occuper un certain rang dans la société viennoise et d'obtenir pour son fils les avantages réservés aux jeunes gens de la noblesse. Son fils put ainsi entrer à l'Ecole des pages (Kais.-königl. Theresianische Ritterakademie) et il fut ensuite admis à la cour comme page, puis entra dans le



Fig. 99 Ex libris Vulliamoz.

service civil de l'empire. Il devint secrétaire de légation, puis fut nommé chambellan de l'empereur et conseiller aulique. Il remplit aussi les fonctions de secrétaire privé de Metternich. Il fut décoré en 1844 de la croix de chevalier de l'Ordre de St-Etienne et admis comme chevalier dans l'Ordre de Malte. En 1845 l'empereur Ferdinand I^{er} lui accorda à Schönbrunn, en date du 23 juillet le titre héréditaire de baron, ce qui lui fut confirmé par diplôme du 21 novembre de la même année¹⁾.

En voulant se rattacher à la famille de Pont, Alphonse de Pont-Vulliamoz abandonna les anciennes armes des Vulliamoz pour relever celles des sires de Pont, soit: *de gueules à la bande d'argent chargée d'un lion d'azur lampassé de gueules.* Ces armes furent confirmées par le diplôme qui en donne la description.

Alphonse de Pont-Vulliamoz épousa en premières noces Lucie Haymes et en deuxièmes noces Jeanne Edler von Osswalder. Il mourut à Vienne le 18 février 1847. De son premier mariage il eut un fils: Alphonse, né le 25 octobre 1819, docteur en droit, secrétaire aulique au Ministère des affaires étrangères, puis ministre plénipotentiaire et conseiller intime à la cour d'Autriche. Il mourut en 1853. Du second mariage il eut une fille: Léopoldine, et un fils: Hugo, né le 25 février 1836, capitaine dans l'armée autrichienne, mort à Vienne le 11 décembre 1877²⁾. Il avait épousé Louise baronne Liehmann v. Palmrode, dont il eut deux fils et une fille, soit 1^{er} Hugo, né le 29 décembre 1863, 2^e Maria, née en 1865, et 3^e Alphonse, né le 3 mai 1868, officier dans l'armée autrichienne, décédé le 25 juillet 1914. Hugo fut aussi officier dans l'armée autrichienne. Il avait épousé en 1892 Hélène Berzeviczy von Berzevicze, dont il eut un fils, soit Alfred, né à Vienne le 22 avril 1894, et trois filles. Cette famille est éteinte actuellement dans ses représentants mâles.

de Constant Rebecque. 1846. Guillaume II, roi de Hollande, incorpore, par décret du 25 août 1846, Jean Victor de Constant Rebecque, dans la noblesse néerlandaise avec le titre de baron.

Comme nous l'avons vu plus haut (voir: *Archives héraldiques* 1934, page 82) François-Marc-Samuel de Constant (1729—1800) fut le chef d'une deuxième branche de la famille, encore existante. Son fils Jean-Victor, né en 1773, fut général au service de Hollande et Gouverneur des Deux-Flandres. Il épousa en 1798 Isabelle de Lynden-Hoevelaken. Par décret du 25 août 1846 le roi Guillaume II l'incorpore dans la noblesse néerlandaise avec le titre de baron et sous la dénomination de « de Constant Rebecque »³⁾. Son petit-fils: Jean-Daniel-Cornelis-Carel-Guillaume né en 1841, mort en 1893, fut maréchal de cour, chambellan et maître des cérémonies à la cour de Hollande. Son fils Victor-Carel-Henri-Jean, né le 9 février 1874, qui a épousé une baronne van Zuylen van Nijevelt, est le représentant actuel de cette branche, avec son fils Jan-Willem-Jelzard, né le 3 juin 1927.

Coulon. 1847. Frédéric Guillaume IV, roi de Prusse et prince de Neuchâtel et Valangin, accorde des lettres de noblesse à Paul-Louis-Auguste Coulon et à ses quatre neveux: Alphonse, Charles, Henri et Albert, le 19 juin 1847.

Nous signalons ce diplôme ici parce que cette famille se fixa en partie dans le Canton de Vaud et fut reçue à la bourgeoisie d'une commune vaudoise.

¹⁾ Ce renseignement nous a été communiqué par la Direction des Archives d'Etat à Vienne.

²⁾ Voir: *Freiherrliches Taschenbuch. Gotha* 1911 und 1925.

³⁾ Nederland's Adelsboek 1913 et 1924.

Paul Coulon (1731—1820), originaire de Rouergue et réfugié en Suisse pour cause de religion, fut reçu bourgeois de Neuchâtel en 1767. Il acquit en 1807 le château d'Eclépens, dit « château-dessus », et en 1808, de dame Louise de Gingins, le domaine et château d'Eclépens, dit « château dessous ». Il eut deux fils: 1^o Paul-Louis-Auguste (1777—1855) qui reçut avec ses neveux les lettres de noblesse indiquées ci-dessus¹⁾, et 2^o Paul-Etienne (1779—1837). Ce dernier hérita de son père, en 1820, les deux châteaux et domaines. Il fut reçu bourgeois d'Eclépens en 1829 et fut admis à la nationalité vaudoise le 20 mai 1829 lui et ses descendants. De 1837, date de sa mort, à 1856 les deux propriétés restèrent en hoirie dont faisaient partie ses quatre fils, soit Alphonse (1813—1884), Charles (1819—1905), Henry (1822—1899) et Albert (1824—1893). Alphonse devint propriétaire du château-dessus en 1856 et à sa mort, en 1884, ses deux fils Georges (1850—1916) et Maurice (1852—1911) en héritèrent, tandis que Charles, frère d'Alphonse, devint en 1856 seul propriétaire du château-dessous, qu'il vendit en 1902 à son neveu Maurice.

Jomini. 1847. Nicolas I^re, empereur de Russie, reçoit Charles Jomini et son fils Nicolas dans le corps de la noblesse russe et confirme leurs droits au titre de baron par ukases du 23 juin 1847 et du 6 janvier 1850.

Comme nous l'avons vu plus haut (voir *Archives héraudiques* 1933 page 185), le baron général Jomini laissa de sa femme, née Adelaïde Raselle, deux fils et trois filles. L'aîné de ses fils, Charles-Napoléon-Henri, né à Paris le 4 octobre 1811, fut officier au service de Russie et parvint au grade de capitaine de cavalerie. Il épousa une D^elle Cheminoff dont il eut un fils Nicolas-Henri, et une fille. Par ukases du 23 juin 1847 et du 6 janvier 1850 il fut autorisé ainsi que son fils Nicolas-Henri à être incorporé dans le corps de la noblesse de Russie, après leur prestation de serment en qualité de sujets russes, et leurs droits au titre de baron fut confirmé.²⁾

Les armoiries enregistrées étaient: *coupé au 1 d'or à un griffon de sable, au 2 d'azur au chevron d'or le bord supérieur dentelé, accompagné en chef de deux étoiles à cinq rais d'argent et en pointe d'une tour à deux étages du même.*

Le baron Charles-Napoléon-Henri Jomini mourut à Payerne le 30 mars 1860. Son fils Nicolas-Henri, mort à Menton vers 1903, épousa en 1^{res} noces M^elle von Liarski dont il eut deux fils: Nicolas et Eugène, et deux filles; et en 2^e noces Anna Stépanova de Kozloff, née en 1864, dont il eut un fils Pierre et une fille. Les enfants du premier mariage ont laissé de la descendance en Russie. Pierre Jomini, né le 28 juin 1894, a épousé Elisabeth Guisey, qui lui a donné une fille Irène et un fils André. Etabli en Géorgie, il en a été chassé par la révolution. Ayant revendiqué sa nationalité suisse il s'est établi à Berne où il est devenu fonctionnaire fédéral.

Le second fils du général Jomini, soit Alexandre, né en 1814, élevé à Lausanne, entra en 1835 au Ministère des Affaires étrangères à St-Pétersbourg. Il représenta la Russie au Congrès de Bruxelles pour la fixation des lois de guerre, et reçut le titre de conseiller privé. Il mourut à St-Pétersbourg en 1888 sans laisser de descendance.

Par ukase impérial du 23 mai 1864 la pupille du baron Alexandre Jomini, soit Louise Petit de Baroncourt, sa nièce germaine, a été autorisée à se nommer sa

¹⁾ Voir: *Nobiliaire du Pays de Neuchâtel*, par Jean de Pury, dans les *Archives héraudiques* de 1897. page 143.

²⁾ Ermerin, Noblesse titrée russe, page 125.

fille et à porter son nom de famille et son titre et à user des droits de sa dignité sans toutefois avoir droit à l'héritage des biens de famille.¹⁾

de Ribaupierre. 1856. Alexandre II, empereur de Russie, accorde le titre de comte, avec augmentation d'armoiries, à Alexandre-Yvanovitch de Ribau-pierre par ukase du 14/28 août 1856.

La famille de Ribau-pierre est originaire d'Alsace et se rattacherait, d'après la tradition, aux dynastes de Rappoltstein ou Ribauvillé. Cette tradition s'est surtout appuyée sur la similitude des armoiries de ces deux familles.

C'est avec Jacques, fils de Thimothée, que la famille s'est établie en Suisse. Nous le trouvons à Grandson en 1635, où il est officier de la Ville de 1643 à 1654. Il fut reçu bourgeois de cette ville le 16 février 1649. Ses fils, Abraham, né en 1638, justicier de Grandson, et Jean-François, commandeur de la Ville de Grandson en 1671, furent les chefs des différentes branches de cette famille.

C'est de Jean-François que descend la branche de Grandson restée en Suisse et établie aujourd'hui à Clarens et La Tour de Peilz^{2).}

Des deux fils d'Abraham, le premier, Jacques-François, fut le chef d'un rameau dit de Rolle, établi ensuite en Russie; le second, Marc-Etienne, fut le chef d'un rameau dont les membres se distinguèrent au service étranger et qui se fixa plus tard en Bavière. Marc-Etienne lui-même fut capitaine au service de France. Son fils François (1727—1770) fut colonel au service du même pays. Les fils de ce dernier, Jean-François (1764—1842) et Charles-Roger (1762—1809), furent, le premier, lieutenant-colonel au service de Bavière et le second, colonel au service de France. Joseph (1804—1892), fils de Jean-François, fut lieutenant-colonel dans l'armée bavaroise. Son fils Joseph né en 1864 fut chambellan à la cour de Bavière et major d'infanterie au Régiment de la Garde royale. Le roi Louis III de Bavière le créa baron en 1916. Il mourut en 1925, laissant deux

fils: Maximilien, né en 1896, mort à la guerre avec le grade d'enseigne au Régiment royal de la Garde, le 7 mai 1915, et Rudiger (Roger), né en 1899, habitant à Munich.

Jacques-François de Ribau-pierre, né en 1659, fils d'Abraham, fut, comme nous l'avons vu plus haut, le chef de la branche dite de Rolle. Il vint s'établir comme notaire dans cette ville en 1689 et fut reçu bourgeois la même année. Son fils Daniel, conseiller de Rolle, fut châtelain d'Allaman et de la seigneurie de Prangins. C'est le petit-fils de ce dernier, soit François de Ribau-pierre (1754 à 1790) qui se rendit en Russie en 1777, où il entra dans l'armée et fut reçu à la cour de l'impératrice Catherine II. Il épousa la fille du général Bibikov et parvint au grade de brigadier des armées de l'empereur et fut commandant des Cuirassiers de Kasan. Il mourut au siège d'Ismaïl en

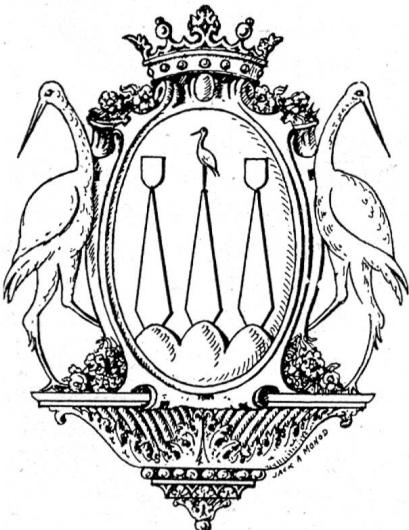


Fig. 100

¹⁾ Ermerin, Noblesse titrée russe, page 125.

²⁾ Une généalogie de cette famille a été publiée dans l'ouvrage de M. P.-L. Bader, François de Ribau-pierre (Ivan Stepanovitch) 1754—1790. Un Vaudois à la cour de Catherine II. Lausanne 1932.

1790¹⁾), laissant trois filles et un fils, Alexandre, né à St-Pétersbourg le 10 avril 1783. L'impératrice fit enrôler le jeune homme comme cornette à la garde à cheval et en 1798 il entrait déjà au service actif et devint officier dans la Garde impériale. L'empereur Paul I^{er} était devenu Grand-maître de l'Ordre de Malte à la suite de la conquête de l'île de ce nom et il recevait en 1799 Alexandre de Ribaupierre au nombre des chevaliers de Malte, le nommait son aide-de-camp et son chambellan. Après être entré au service du Ministère de l'Intérieur, puis à celui des Finances, il devint directeur de la Banque de l'Etat et dès 1822 payeur général de l'armée. En 1823 l'empereur Alexandre I^{er} le nomma son ambassadeur à Constantinople. A la mort de l'empereur, son successeur Nicolas I^{er} l'envoya à Vienne en 1826 pour annoncer son avènement au trône. De là il se rendit à Constantinople chargé de faire aboutir la médiation de la Russie entre les Turcs et les Grecs. Il parvint à faire signer la convention d'Akkerman le 26 octobre 1826. Après la guerre contre les Turcs et la paix d'Adrinople en 1829 il reprit son poste et continua avec les ministres de France et d'Angleterre les négociations relatives à la Grèce. En 1830 l'empereur Nicolas I^{er} l'accréda à la cour de Naples, puis le nomma en 1832 ambassadeur de Russie à Berlin. En 1839 il fut rappelé à St-Pétersbourg et nommé grand-échanson de l'empereur et conseiller privé et en 1845 grand-chambellan. Cette même année il entra au Conseil de l'Empire²⁾.

Par ukase impérial du 14/28 août 1856, Nicolas II le créa comte de l'empire de Russie et ses armoiries furent réglées comme suit³⁾: d'azur à trois pyramides rangées en fasce, soutenues chacune d'un socle, le tout soutenu d'un mur non crénelé, occupant la partie inférieure de l'écu, chaque pyramide sommée d'un oiseau au vol étendu; le tout d'argent, le mur maçonné de sable; au chef d'or chargé d'une aigle éployée, issante de sable, chaque tête sommée d'une couronne impériale et surmontée d'une troisième couronne impériale aux rubans flottants d'azur; l'aigle porte sur l'estomac un écusson de gueules bordé d'or, chargé d'un chevalier à cheval d'or foulant aux pieds un dragon d'argent.

Ces armes sont surmontées de trois casques couronnés ayant pour cimiers: 1^o une cigogne contournée au naturel, becquée et membrée de gueules, la patte levée, la tête retournée vers la dextre; lambrequins argent et azur; 2^o une aigle éployée entière, pareille à celle du chef et surmontée de la 3^e couronne impériale; lambrequins or et sable; 3^o une cigogne au naturel, becquée et membrée de gueules, la patte levée, la tête contournée, lambrequins argent et azur. Supports: deux cigognes regardantes.

Le comte Alexandre de Ribaupierre épousa Catherine Mikailovna Potemkine, née en 1788, morte en 1872, nièce du célèbre prince Potemkine, et mourut en juin 1865; quatre filles et un fils naquirent de ce mariage. Son fils Jean, né en 1818, épousa Sophie Wassilievna, princesse Troubetzkoi, et fut maître des cérémonies à la cour de Russie. Il eut huit enfants, soit cinq filles et trois fils dont deux morts en bas-âge, le troisième, Georges, fut le dernier représentant de cette branche. Né en 1854, il épousa A. J. Pauda, dont il n'eut qu'une fille: Sophie. Il fut colonel des hussards de la Garde impériale et mourut en 1916.

¹⁾ M. P.-L. Bader a publié une très vivante biographie de cet officier, établie sur sa correspondance et intitulée: Un Vaudois à la cour de Catherine II. François de Ribaupierre. 1932.

²⁾ Voir: Alb. de Montet, Dictionnaire biographique des Genevois et des Vaudois.

³⁾ D'après: R. J. Ermerin, Noblesse titrée de l'Empire de Russie, p. 243.

Frossard. 1856. François-Joseph, empereur d'Autriche, accorde des lettres de noblesse à Charles Frossard le 25 août 1856.

La famille Frossard apparaît à Moudon dès le XIV^e siècle. Une de ses branches a possédé les seigneuries de Brenles et du Saugy. Une autre s'est établie à Nyon. Jean-Daniel Frossard, né en 1685, fut justicier, procureur fiscal et banderet de Moudon. Son fils Gabriel, né à Moudon en 1725, fut capitaine des troupes de LL. EE. de Berne, devint justicier de Nyon et acquit la bourgeoisie de cette ville en 1764. Un de ses fils: Marc, jeune homme fort instruit et poète à ses heures, s'engagea dans l'armée autrichienne et parvint en 1797 au grade de général¹⁾. Il épousa Françoise-Elisabeth Alric, dont il eut un fils, Charles, né à Nyon le 24 novembre 1805. Celui-ci fut élevé à Gottstadt, puis entra à l'Ecole militaire de Vienne d'où il sortit avec le grade de sous-lieutenant du génie. Il fut employé aux fortifications de Nauders et à l'établissement de la carte militaire et topographique du Tyrol; il fit aussi les plans de la Franzenfeste. Ces travaux attirèrent sur lui l'attention de l'archiduc d'Autriche Jean qui le prit d'abord pour aide de camp du corps du génie, puis pour aide de camp personnel²⁾. Après la mort de l'archiduc, Charles Frossard fut nommé général-major et l'empereur François-Joseph lui accorda, suivant décision du 25 ami 1856, des lettres de noblesse en date du 25 août de la même année³⁾. Il mourut à Graz le 20 novembre 1862 et sa descendance est restée en Autriche.

Grenus. 1857. Léopold I^{er}, roi de Belgique, accorde à Paul-Louis-César de Grenus le droit de relever, pour lui et ses descendants, le titre héréditaire de baron de l'Empire, le 20 mai 1857.

Nous avons cité plus haut Jean-Samuel Grenus, officier au service de France, né en 1773, mort en 1829 (voir: *Archives héraudiques* 1931, page 15). Celui-ci fut confirmé dans sa noblesse par la commission aulique des anciennes Archives impériales de Vienne le 1^{er} fév. 1808⁴⁾. Il eut trois enfants de sa femme Suzanne Dassier. L'aîné, Paul-Louis-César, né le 22 juin 1800, épousa en 1838 Henriette de Stürler, de Berne. Peu après, en 1839, il s'établit dans cette ville. En 1849 il fut nommé Consul général de Belgique près de la Confédération suisse.

Comme nous l'avons vu plus haut, (voir: *Archives héraudiques* 1933 page 183) Jean-Ferdinand de Grenus, de la branche cadette de la famille, avait reçu le titre de baron du St-Empire en 1806. Son seul fils: François-Théodore-Louis, né en 1785, cousin issu de germain de Jean-Samuel, mourut sans postérité en 1851, aussi Paul-Louis-César fit-il des démarches auprès du roi des Belges pour obtenir le droit pour sa branche de relever le titre accordé à la branche cadette de la famille. Le roi Léopold I^{er} fit droit à sa demande et lui accorda en date du 20 mai 1857 des lettres de reconnaissance de noblesse avec concession du titre de baron conféré autrefois à Jean-Ferdinand de Grenus et cela comme titre héréditaire transmissible par ordre de primogéniture masculine⁵⁾.

¹⁾ Voir: H. Perrochon, Un Vaudois général et poète: Marc Frossard (1757-1815) dans la *Revue historique vaudoise*, 1930.

²⁾ Voir: Alb. de Montet, *Dictionnaire biographique des Genevois et des Vaudois*.

³⁾ Nous devons ce renseignement à l'obligeance de la Direction des Archives d'Etat de Vienne.

⁴⁾ Voir la généalogie de la famille Grenus aux pages 761 et suiv. des: *Notices généalogiques sur les familles genevoises* par J. A. Galiffe Tome II deuxième édition, Genève 1892,

⁵⁾ La copie authentique de ces lettres patentes est conservée dans les archives du Conseil héraudique du royaume de Belgique (Registre des copies de lettres patentes, Tome III [1855-1860], folios 241-244).

Dans ce document le roi reconnaît tout d'abord le demandeur et ses descendants comme faisant partie de la noblesse belge, puis lui accorde le droit de relever le titre en question:

LEOPOLD ROI DES BELGES à tous présents et à venir, salut: Le sieur Paul-Louis-César de Grenus, notre Consul général près la Confédération helvétique . . . Nous ayant par requête en date du 28 octobre 1851 fait exposer . . . que son parent Jean-Ferdinand de Grenus obtint de l'Empereur d'Autriche le titre de Baron éteint par le décès de son fils sans postérité mâle; et Nous ayant fait supplier de lui accorder la réversion dudit titre en sa qualité d'aîné de la branche aînée; Nous, sur le rapport de notre Ministre des Affaires étrangères avons, par notre arrêté du 1er septembre 1856, favorablement accueilli sa requête. En conséquence désirant profiter de la grâce que nous lui avons faite, ledit Paul-Louis-César de Grenus s'est retiré par devant Notre Ministère des Affaires étrangères, spécialement à ce par Nous commis, à l'effet d'obtenir les Lettres patentes nécessaires.

Si est-il qu'il Nous a plu reconnaître et par les présentes signées de Notre main, Nous reconnaissons de Notre propre volonté, autorité royale et constitutionnelle ledit Paul-Louis-César de Grenus et ses descendants des deux sexes nés de mariage légitime, comme appartenant à la Noblesse du Royaume; lui conférons en outre le titre de Baron héréditaire dans sa descendance légitime suivant l'ordre de primogéniture masculine. Voulant qu'il jouisse de toutes les prérogatives que la Constitution et les lois attachent ou pourront attacher à la Noblesse et la dignité de Baron.



Fig. 101.

Puis le roi confirme ses armoiries, non pas les armes compliquées accordées par l'empereur à Jean-Ferdinand de Grenus en 1806, mais celles qui furent accordées par le diplôme de 1553 (voir: *Archives héraudiques* 1929 pages 89—90).

Permettons au dit Paul-Louis-César de Grenus de prendre en tous lieux et en tous actes la qualité de Noble et de Baron et de porter les armes de sa famille, telles qu'elles sont décrites et figurées aux présentes savoir: D'argent au serpent replié de gueules, la langue dardante et bifurquée d'or, au chef d'azur à trois molettes d'or à six pointes; l'écu timbré de la couronne de Baron pour le titulaire et pour les autres descendants d'un heaume d'argent, grillé, colleté et liseré d'or, fourré et attaché de gueules, au bourrelet et hachements d'or et d'azur; cimier: le serpent de l'écu issant entre un vol d'argent.

Le diplôme est daté du château royal de Laeken près Bruxelles:

Donné au Château de Laeken sous notre seing royal et le contre seing de Notre Ministre des Affaires étrangères le vingtième jour du mois de Mai de l'an de grâce mil huit cent cinquante sept.

Paul-Louis-César, baron de Grenus, n'eut qu'un fils: Albert-Maurice-Edmond, né à Berne le 10 juillet 1839. Celui-ci fut officier au service de Naples de 1857 à 1860, colonel fédéral en 1881, et Commissaire des guerres en chef de l'armée suisse. Il épousa Albertine-Augusta-Louise de Tschann dont il eut un fils: Edmond de Grenus, né le 11 décembre 1864, banquier à Berne, mort le 22 février 1922. De son mariage avec Adine Bridel, en 1890, sont nés trois fils: Edmond, né en 1891, premier secrétaire de Légation; Gustave, né en 1894, dr^e médecin-chirurgien à Berne, et René, né en 1897, commerçant à Berne.

de Senarclens-Grancy. 1857. Louis III grand-duc de Hesse-Darmstadt reconnaît le droit au titre de baron à Emile-Théodore de Senarclens-Grancy par décret du 27 octobre 1857.

Nous avons vu plus haut que Adolphe-Ferdinand-Henri de Senarclens-Grancy (1805—1863) fut le chef de la branche de cette famille établie en Autriche (voir: *Archives héraldiques* 1934, p. 81). Son fils Emile-Théodore, né en 1835, fut feld-maréchal-lieutenant au service d'Autriche. Par décret du Ministère de l'Intérieur du grand-duché de Hesse du 27 octobre 1857 le droit au titre de baron lui fut reconnu¹⁾. Il épousa en 1865 Suzanne-Barbara von Steitz, dont il eut cinq fils, tous officiers en retraite au service d'Autriche, soit 1^o Alphonse et 2^o Emile, jumeaux, nés en 1866, colonels, 3^o Henri, né en 1869, lieutenant-colonel. Son fils Hugo, né en 1907, a revendiqué la bourgeoisie de Grancy et s'est établi en Suisse; 4^o Frédéric, né en 1871, major; son fils Alphonse, né en 1904, habite à Znain (Autriche); 5^o Hugo, né en 1877, colonel d'état-major, a deux fils: Otto, né en 1906, et Walther, né en 1907, licencié ès sciences.

(à suivre)

Die Wappen der Kommandanten der Schweizergarde in Rom.

Als einzigartiges Zeugnis einer nie mehr wiederkehrenden Vergangenheit bildet noch heute die Schweizergarde in ihrer altertümlich bunten Uniform die stilvolle Staffage der weiten Renaissanceräume des Vatikans. Die päpstliche Garde kann auf eine Geschichte von mehr als 400 Jahren zurückblicken, und sie übertrifft an Alter die traditionsbewussten Eliteregimenter der Monarchien aus der Zeit vor dem grossen Weltkriege²⁾. Um so mehr war es daher für die Schweiz eine Ehrensache, das Gotteshaus der Schweizergarde nicht zur Ruine werden zu lassen.

Auf die glückliche Initiative des leider unlängst verstorbenen Herrn Dr. Robert Durrer hin wurde 1904 der Beschluss gefasst, eine Studienkommission zu bilden, die sich mit der Wiederherstellung der Capella S. Pellegrino befassen sollte. Herr Prof. Dr. Albert Naef, der damalige Präsident der Schweizerischen Gesellschaft für Erhaltung historischer Kunstdenkmäler, entwarf ein Programm für die Restaurierung³⁾, und vor dem Weltkrieg wurde mit finanzieller Unterstützung der Eidgenossenschaft die Arbeit begonnen.

Die Wiederherstellung der Gardekapelle im Vatikan darf als eine durchaus geglückte bezeichnet werden. Interessante Wandmalereien wurden freigelegt, die Grabmäler restauriert, ebenso die schöne Decke. Auf Anregung von Herrn Dr. Robert Durrer † entschloss man sich, die schmucklose Eingangswand der Kapelle mit den Wappen der Kommandanten der Schweizergarde im jeweiligen Zeitsgeschmack zu verzieren. In der Hoffnung, dass sich unsere verehrten Leser dafür interessieren, bilden wir diese heraldische Dekoration ab und fügen kurze biographische Notizen über jeden Kommandanten und eine Wappenbeschreibung an⁴⁾.

¹⁾ Gritzner, Standeserhebungen und Gnadenakte deutscher Landesfürsten während der letzten drei Jahrhunderte. Seite 527 u. folg. Görlitz, 1881.

²⁾ Robert Durrer, Die Schweizergarde in Rom und die Schweizer in päpstlichen Diensten. I. Teil, Luzern 1927.

³⁾ Albert Naef, L'Eglise de San Pellegrino, l'ancienne Chapelle de la Garde Suisse du Pape à Rome. Anzeiger für schweizerische Altertumskunde 1910.

⁴⁾ Die Photographien der Kappellenwand und der Wappen wurden uns freundlichst vom Kommandanten der Garde, Herrn Oberst Hirschbühl, zur Verfügung gestellt.